



ATTESTATION DE CAPACITÉ EN TRANSPORT LÉGER DE MARCHANDISES (-3,5 TONNES)



PRÉSENTATION

› Descriptif

Maîtriser les différentes dispositions et obligations qui doivent être respectées dans l'activité de transporteur routier léger de marchandises, utilisant des véhicules de moins de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC).

Conformément au règlement (CE) n° 1071/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009.

› Objectifs

Se préparer dans les meilleures conditions en travaillant les matières prévues à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle, permettant l'exercice de la profession de transport léger routier de marchandises.

› Public concerné

Toute personne désirant créer une entreprise de transport routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes de PTAC au cours de son activité.

› Pré-requis & conditions d'accès

- Pas de niveau particulier requis, un niveau CAP ou BEP est toutefois conseillé.
- Maîtrise de la langue française et des opérations de calcul de base.



COMPÉTENCES & DÉBOUCHÉS

› Compétences visées

- Connaissances réglementaires,
- Gérer et exploiter une structure de transport routier de marchandises exploitant des véhicules légers dont le PTAC ne dépasse pas les 3,5 tonnes.

› Les + Promotrans

- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Formateurs agréés par la Direction Régionale de l'Équipement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

› Certification

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de l'Attestation de capacité en transport routier léger de marchandises par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

› Perspectives professionnelles

- Responsable d'exploitation en transport de marchandises
- Créer ou reprendre une entreprise de transport public routier de marchandises, utilisant exclusivement des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes.



PROGRAMME

- **Durée** : 105 heures (réparties sur 3 semaines consécutives ou sur une période de 4 mois maxi-)
- **Intitulés des modules**
 - Module 1 : L'entreprise et le droit civil et commercial
 - Module 2 : L'entreprise et son activité commerciale
 - Module 3 : L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport
 - Module 4 : L'entreprise et son activité financière
 - Module 5 : L'entreprise et ses salariés
 - Module 6 : L'entreprise et la sécurité
 - Synthèse du stage
 - Examen
- **Méthodologie**
 - Alternance d'apports théoriques et pratiques
 - Travaux individuels et de groupes
 - Mises en situation
 - Supports pédagogiques et annales d'examens
- **Modalités d'évaluation**

L'examen dure 3 heures. Il est organisé à la fin de la formation et comprend des QCM et des questions ouvertes.



INFOS PRATIQUES

- **Dates et lieux** : Contactez le centre de formation le plus proche de chez vous.
- **Modalité(s) de formation** : Formation en présentiel dans nos centres de formation.
- **Référence(s)** : 12808289
- **Pièces à fournir** : • Une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire...)
• Un justificatif de domicile
- **Contact** : contact@promotrans.fr / Tél. : 0 810 811 397